



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR P 20220524

063-200070712-20220524-DBC20220524\_07-DE  
Reçu le 20/06/2022  
Publié le 20/06/2022

N° DBC 20220524-07

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24 MAI 2022 à 16H

**Date de la convocation :** mercredi 18 mai 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 24 mai 2022 à 16h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

#### Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Didier ROMEUF, Martine MUNOZ, Olivier CHAMBON, Thomas BARNERIAS, Philippe BLANCHOZ, Ghislaine DUBIEN, Jean-François DELAIRE, Philippe CAYRE, Frédéric CHONIER, Rachel BOURNIER, Éric CABROLIER, Serge FAYET,

#### Membres ayant donné pouvoir :

Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN  
Patrick SAUZEDDE à Frédéric CHONIER.

#### Membres du Bureau absents excusés :

Bernard VIGNAUD, Chantal CHASSANG, Georges LOPEZ, Ludovic COMBE, Claude GOUILLON-CHENOT, Jean-Éric GARRET, Daniel BALISONI, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Michel GONIN, Caroline GUELON, Didier CORNET, Serge THEALLIER, Michel COUPERIER, Hélène BOUDON.

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

### PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) DE THIERS DEMANDES DE CONTRIBUTIONS

*Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président*

**Vu** la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n° 20180712-14 du 12 juillet 2018 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) ;

**Vu** la convention du PIG de Thiers n° 063-02-2018 du 12 octobre 2018 signée par l'État, l'Anah, Action Logement, la Ville de Thiers et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

19

Membres du Bureau représentés :

2

Total votants : 20

AR Prefecture

063-200070712-20220524-DBC20220524\_07-DE  
Reçu le 20/06/2022  
Publié le 20/06/2022

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre du PIG de Thiers, la Communauté de communes a reçu 2 dossiers de demande de contribution de propriétaires occupants pour des travaux d'amélioration de l'habitat.

Ce dossier est établi sur des montants prévisionnels ; il concerne :

Prénom / Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Georgette SAUZEDDE	PO	14, chemin de gardelle	8121.83 €	précarité énergétique	500,00 €
TOTAL			8121.83 €	/	500,00 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi de contributions aux propriétaires concernés telles que décrites ci-dessus pour un montant de **500,00 euros** ;
- **Autorise** le versement de contribution après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 20

Membres présents : 19

Membres représentés : 2

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 20

Pour : 20

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

